



A.S. Automobile et Motocycliste Armagnac Bigorre
- Nogaro -

Assemblée Générale
22 Janvier 2023

CONVOCATION

Vous êtes prié d'assister aux **Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaires** des Associations qui se tiendront le **DIMANCHE 22 JANVIER 2023**

à 10 h 00 et à 10 h 15 au Cinéma de NOGARO

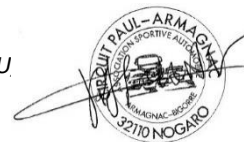
Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire du Club Auto (10 h 00) :

- Adoption des nouveaux statuts de l'ASAAB (conformément aux délibérations du Comité Directeur FFSA du 23/11/2022)

Ordre du jour Assemblées Générales Ordinaires des Clubs Auto et Moto (10 h 15) :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité du Secrétaire Général,
- Rapport financier du Trésorier, approbation des comptes, affectation des résultats,
- Budget 2023,
- Cotisations 2023,
- Questions diverses.

René PASCOUAU
Président.



POUVOIR

Association Sportive Automobile Armagnac Bigorre
Association Sportive Motocycliste Armagnac Bigorre

Je soussigné(e),

, (le MANDANT)

Carte de Membre n° Licence FFSA n° / Licence FFM n°

Donne pouvoir à, (le MANDATAIRE),

Licencié à l'ASAM Armagnac Bigorre,

pour me représenter lors des Assemblées Générales, prendre part à toutes les délibérations, et effectuer tout vote qui se tiendra le **Dimanche 22 Janvier 2023**.

FAIT A Le

SIGNATURE :

« Bon pour pouvoir »

Le MANDANT

SIGNATURE :

« Bon pour acceptation de pouvoir »

Le MANDATAIRE